



Free

LOBBY PAR CI

Début mars, en adéquation avec les décisions du Premier ministre François Fillon, l'ARCEP rendait son projet d'appel à candidatures pour la quatrième licence mobile (cf. **édition du 6 mars**).

Depuis ce temps, la balle est toujours dans le camp du gouvernement, qui doit valider le projet. Certains spécialistes voyaient l'appel à candidatures validé pour fin mars. Le président de l'ARCEP disait même vouloir «aller vite».

Mais apparemment, c'était sans compter le puissant lobbying des trois opérateurs en place. Malgré la volonté du Premier ministre de laisser la place à un nouvel entrant sur le marché du mobile (cf. **édition du 12 janvier**), il semblerait que le cartel en place n'ait pas dit son dernier mot. Le barrage continue...

Selon une source proche du dossier, Orange, SFR et Bouygues Télécom ressortiraient l'argument de l'emploi et des pertes qu'un quatrième engendrerait dans le secteur...

Selon la même source, «l'Élysée n'a pas le pied sur l'accélérateur pour ce dossier», dossier qui est actuellement sur le bureau de Luc Châtel, secrétaire d'État chargé de l'Industrie et de la Consommation. En attente d'une simple signature...

Le gouvernement, qui affirmait en mars une attribution «avant l'été», doit faire vite. Au risque d'ajouter un peu plus de poudre aux yeux...

Source : **Le Figaro**

Internet

LOBBY PAR LÀ

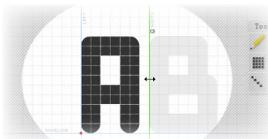
Les aventures du site Pirate Bay n'ont pas fini de nous étonner. Après le verdict, rendu la semaine dernière (cf. **édition de lundi**), un premier événement venait mettre à mal toute la procédure.

Le jour du verdict, Peter Sunde, l'un des accusés dans le procès, publiait sur son compte Twitter le verdict, avant son énoncé par le juge le jour même ! « C'est extrêmement grave », indique un responsable du tribunal à la presse suédoise, une enquête de police serait même en cours pour savoir d'où provenait la fuite...

Mercredi, un second événement venait discréditer le même verdict. On apprenait alors que le juge du procès appartenait à un lobby puissant de l'industrie culturelle. Plus précisément, le juge Tomas Norström est membre de la Svenska föreningen för upphovsrätt (Association Suédoise du Droit d'Auteur)...

Si l'annulation du procès n'est pas loin, ces événements, en plus de l'appel de la décision, vont retarder les procédures encore davantage... Les pirates n'ont décidément pas dit leur dernier mot :-)

Source : <http://www.infos-du-net.com/actualite/15461-The-Pirate-Bay.html>



Le site qui déchire du vendredi

MA POLICE À MOI

D'abord, il y avait le site **Fontstruct**, qui permettait déjà de créer sa propre police, en dessinant chaque lettre de l'alphabet pixel par pixel directement sur le site.

Aujourd'hui, le site qui déchire permet bien mieux ! Le site **Yourfonts** vous propose de télécharger une grille, qu'il faudra remplir de vos propres lettres, afin de créer VOTRE police !

Ou comment reproduire visuellement son écriture manuscrite, tout en tapotant sur son clavier :-)



Spécial

M@NIFEST@TION

Le collectif « Manifestation contre HADOPI » organise le 25 avril à 13 heures, une manifestation unitaire des opposants à la loi HADOPI, place Edouard Herriot, à Paris. Plus d'info ici :

<http://www.manifestation-contre-hadopi.com/>

Parmi les inscrits, 1 522 seront à Paris, le reste en province (dont 116 à Lyon). Pour s'y rendre, vous pourrez utiliser les stations de métro suivantes : Assemblée Nationale, Solférino, Invalides ou RER Musée d'Orsay.

A ce moment, plus de 2 196 inscrits ont promis de venir manifester. Le minimum de 2 000 manifestants est donc atteint pour que la manifestation ait lieu.

A noter que pour la semaine prochaine, c'est notre Président à nous qu'on aime, Martin, qui prendra les rênes de la Newsletter. Bonne semaine à tous !